



# PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

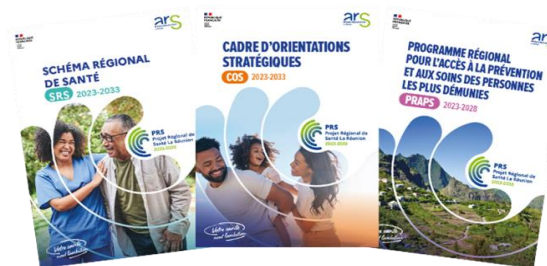
Comité de suivi Numérique – Cyber  
ARS La Réunion

mardi 24 avril 2024

# Déroulé

1. Le Projet Régional de Santé 2023-2033 en quelques mots
2. Modalités de suivi du PRS
3. Présentation de la thématique abordée
4. Proposition de programmation des actions 2024-2025
5. Les indicateurs associés
6. Échanges / questions diverses

# Le Projet Régional de Santé en quelques mots

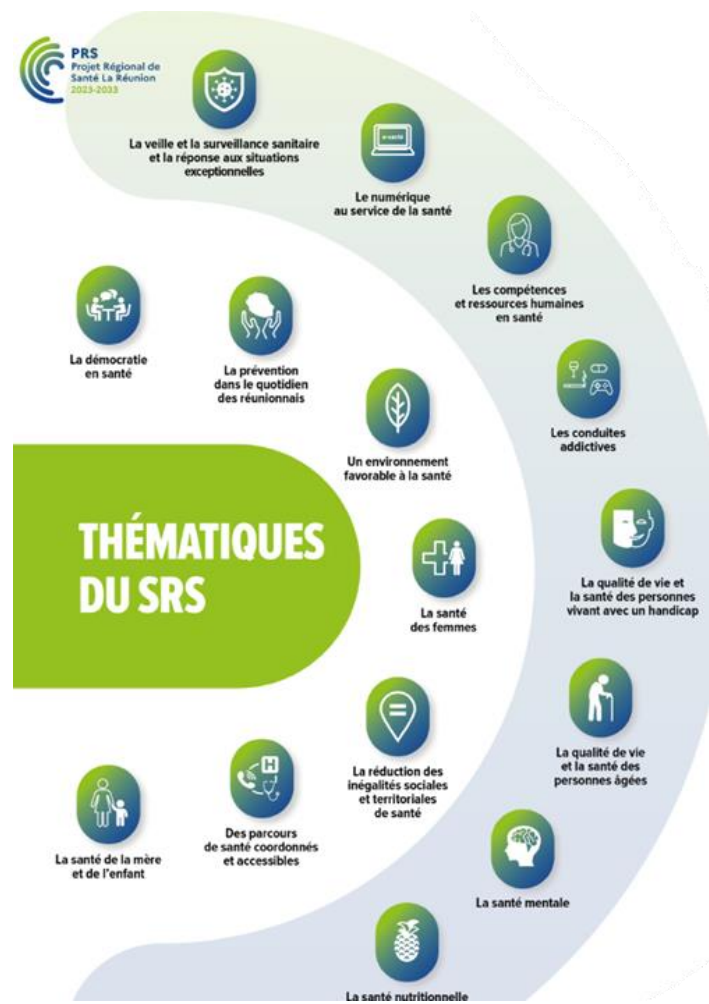


# PRS – Adoption et avis réglementaires

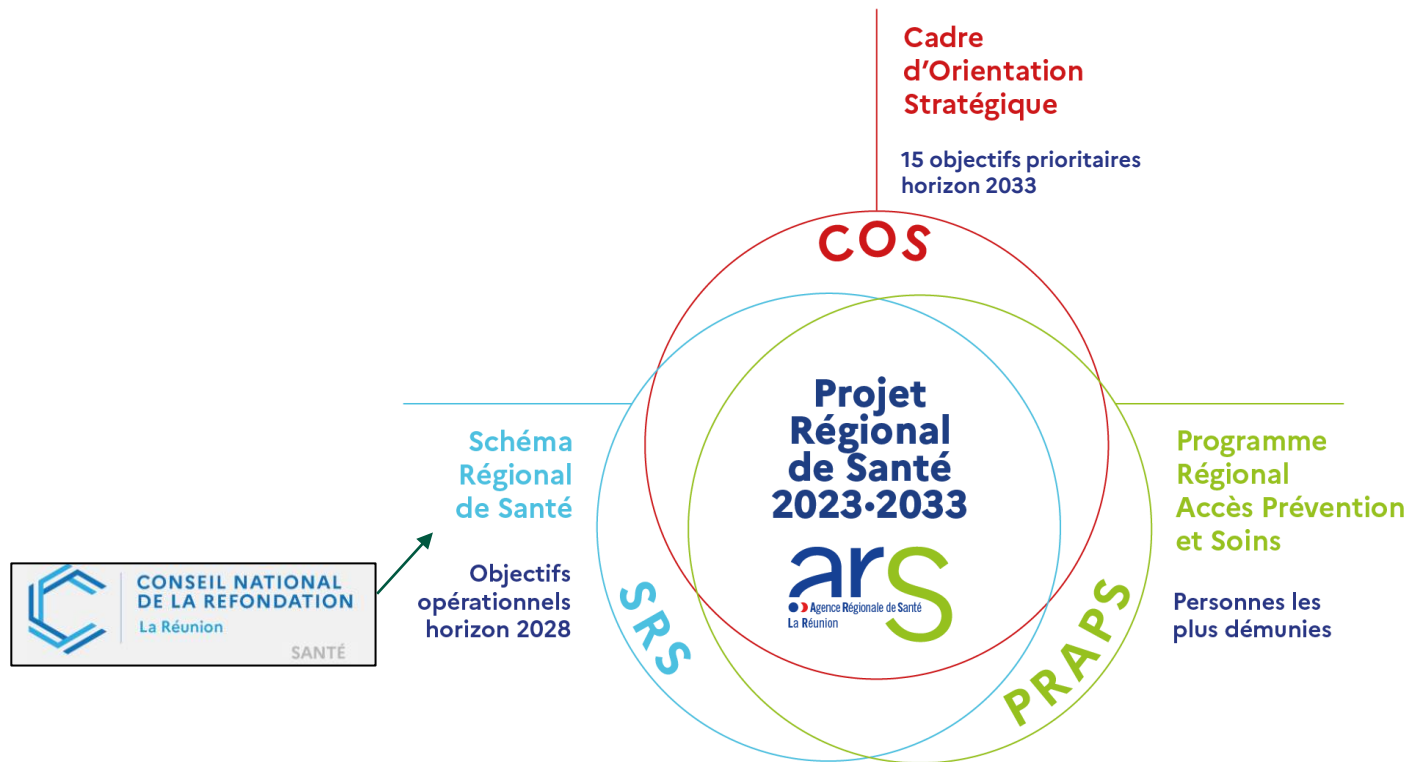
→ Adoption du **Projet Régional de santé La Réunion 2023-2033** par le directeur général de l'ARS La Réunion par arrêté N° 391/2023 du 30 octobre 2023 après avis réglementaires :

- du Préfet
- de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- des Collectivités territoriales
- du Conseil d'Administration de l'ARS

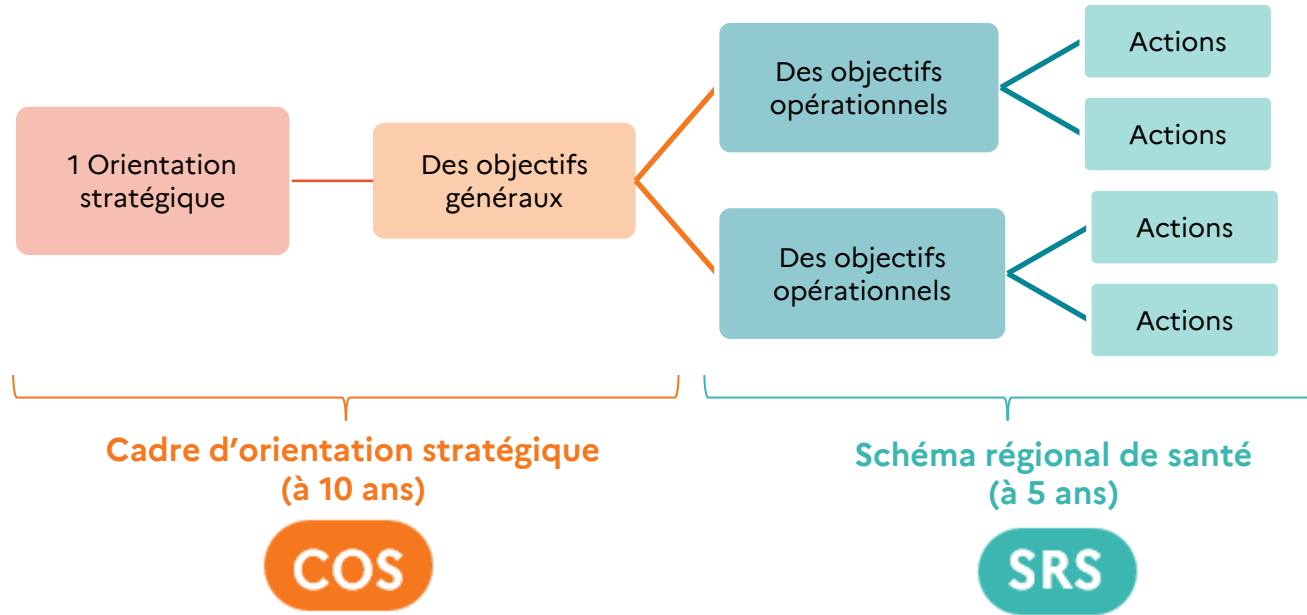
→ Un **Projet Régional de Santé** construit autour de 15 priorités pour améliorer l'état de santé des réunionnais et du système de santé du territoire:



# Volets constitutifs du projet régional de santé 2023-2033



# Arborescence du PRS



# Modalités de suivi du PRS



# Des comités PRS pour suivre la mise en œuvre du PRS La Réunion

## ❖ Mission:

- **Des comités de suivi dédiés** à chacune des 15 priorités de santé du PRS La Réunion (= des comités reconduits par rapport au précédent PRS et des comités à installer)

## ❖ Travaux des comités de suivi :

- **Priorisation des actions du PRS La Réunion** donnant lieu à une programmation afin de garantir l'atteinte des objectifs
  - ⇒ Elaboration de feuilles de route 2024-2025 : engagements prioritaires de l'ARS sur la période
- **Suivi des actions du PRS La Réunion** : recherche des convergences entre les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins
  - ⇒ Ajustement de la programmation des actions si besoin

## ❖ Fonctionnement :

- **Réunion** 1 fois /an pour l'ensemble des thématiques. Animation par l'ARS.





## Modalités de mise en œuvre et suivi



### Priorisations des actions

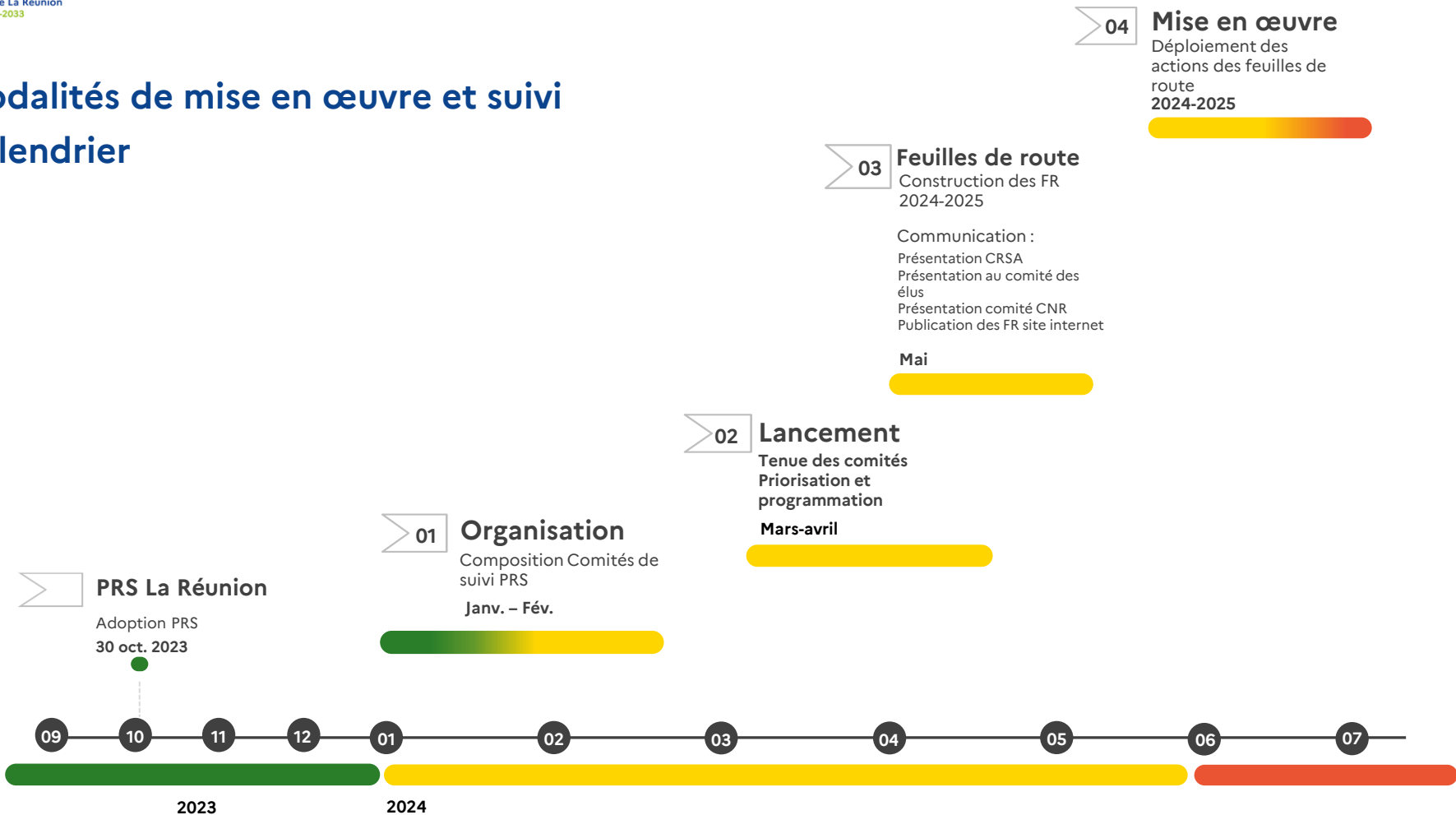
- Des critères pour prioriser les 525 actions et leviers actions du SRS 2023-2028 pour bâtir des feuilles de route annuelles et bi annuelles
- Des leviers d'actions identifiés qui peuvent nécessiter une déclinaison plus explicite
- Des actions communes à plusieurs thématiques

### Critères :

- ✓ **Maturité de l'action** : projets en cours, projets prêts. Partenaires, opérateurs identifiés, volontaires
- ✓ **Effet attendu** : impact du projet
- ✓ **Faisabilité de l'action** : Démarrage possible de l'action en 2024 et /ou 2025
- ✓ **Temps de construction de l'action** : compatibilité avec la durée du SRS
- ✓ **Caractère structurant de l'action** : actions participant à la transformation du système de santé
- ✓ **Synergie avec autres actions du PRS** : actions impactant d'autres priorités du PRS

# Modalités de mise en œuvre et suivi

## Calendrier



# Présentation de la thématique



# Le numérique au service de la santé

COS

## Objectifs généraux à 10 ans

### Renforcer la cybersécurité

Promouvoir les usages des solutions numériques labellisées pour la prévention, l'accessibilité, la qualité, la sécurité et la coordination des prises en charge

Déployer et promouvoir un cadre propice à l'innovation

SRS

## Objectifs Opérationnels à 5 ans

Sensibiliser et former les professionnels de santé à la cybersécurité

Prévenir et détecter les incidents de cybersécurité et y remédier

Organiser la continuité et la reprise d'activité afin de limiter les risques d'indisponibilité de l'offre de soins

Proposer des solutions de télésanté en rapport avec les besoins identifiés

Outils des acteurs du soin pour une coordination efficace

Informier et former les professionnels de la santé ainsi que les citoyens au numérique en santé

Mobiliser les outils numériques au service de la prévention

# Proposition de programmation actions 2024 -2025



**Objectif opérationnel 14-1 -Sensibiliser et former les professionnels de santé à la cyber sécurité**

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Programmation 2024	Programmation 2025	Pilote pressenti	Priorisation 2024-2025
Déployer un label régional de promotion de la cyber sécurité en santé	Réalisé : Label <i>Nou Vey</i> Déploiement au fil de l'eau avec des opérations annuelles	Mise en œuvre d'un comité éditorial avec opérateurs sanitaires, médico-sociaux et libéraux Renouvellement annuelle des campagnes.		délégation GRADES, par le CPOM	
Organiser régulièrement un forum régional sur la cyber sécurité en santé	Salon eNOV chaque année en novembre (annuel). Déjà eu lieu en 2022 et 2023.	Renouvellement	Renouvellement	délégation GRADES, par le CPOM	
Proposer et promouvoir une offre de sensibilisation et de formation des professionnels de santé aux enjeux de la cyber sécurité	Volet Sensibilisation déjà existant et volet formation en cours de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volet Sensibilisation : à étoffer en lien avec le label régional <i>Nou Vey</i>.</li> <li>Volet Formation : catalogue en cours de construction par le GRADeS</li> </ul>		délégation GRADES, par le CPOM	
Installer un collège régional de la sécurité des systèmes d'information, avec l'appui du GCS TESIS, afin de promouvoir les bonnes pratiques et initiatives régionales et d'adapter la stratégie régionale	Réalisé. Initiative ARS et portage stratégique ARS. Portage opérationnel par le GRADES.	Planification de 3 à 4 réunions annuelles avec opérateurs sanitaires et MS	Planification de 3 à 4 réunions annuelles avec opérateurs sanitaires et MS	ARS	

## Objectif opérationnel 14-2 Prévenir et détecter les incidents de cyber sécurité et y remédier

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Programmation 2024	Programmation 2025	Pilote pressenti	Priorisation 2024-2025
Promouvoir une offre régionale de veille et d'alerte en cyber sécurité à destination des acteurs de santé	Construit et doit évoluer dans le cadre d'un dispositif plus complet en lien avec TESIS.	Action du Programme CARE national Action centre régional de ressources cyber Echéance 2024		délégation GRADES, par le CPOM	
Disposer d'une offre régionale de réponse à incident de cyber sécurité	Effectif	Déclinaison opérationnelle : PRIS, un Point de contact unique pour investiguer et donner les moyens d'agir		délégation GRADES, par le CPOM	
Encourager la mutualisation des compétences en cyber sécurité entre établissements de santé et médico-sociaux	Réalisé	Permet de venir en appui ou déléguer les missions au pôle cyber de Tesis		Porté par GSC Tesis, pole de ressources de mutualisation	
Veiller à l'homologation des systèmes d'information des opérateurs de santé ainsi que des outils numériques régionaux en santé	Non démarré	Deux supports d'assistance (outils régionaux) portés par Tesis. L'homologation se fait par les opérateurs		délégation GRADES, par le CPOM	

**Objectif opérationnel 14-3- Organiser la continuité et la reprise d'activité afin de limiter les risques d'indisponibilité de l'offre de soins**

Actions PRS 2023-2028	Etat d'avancement	Programmation 2024	Programmation 2025	Pilote pressenti	Priorisation 2024-2025
Réaliser annuellement des exercices de continuité d'activité en mode « numérique dégradé » simulant une cyberattaque pour anticiper les impacts et améliorer la gestion de la réponse	Réalisé en 2023	Démarrée pour 2024 et fait pour le GHT et planification de la finalisation avec le reste des ES et ESMS		ARS	
Organiser un exercice de crise régional annuel de cyber sécurité	Réalisé en 2023 et 2024.	Retex 2024 en cours de finalisation. A partager avec les structures.	Renouvellement à envisager pour 2025  Pistes d'amélioration : amélioration des procédures notamment la gestion de la salle de crise, et les modalités d'échanges Préfecture/ARS	ARS	
Inscrire dans les CPOM des établissements de santé et médico-sociaux la production de Plans de continuité et de reprise d'activité (PCA-PRA) intégrant la composante numérique	Inscrit dans les CPOM pour les ES et en cours pour ESMS.  Objectif du plan de reprise qui prend en compte la continuité de l'activité.	Travail en parallèle dans le cadre du plan CARE avec fourniture d'un kit méthodologique de support et de production des PCA-PRA aux ES		Portage Etb et ARS	



# Les indicateurs associés - SRS

Objectifs généraux à 10 ans	Indicateurs
1. Renforcer la cybersécurité	
2. Promouvoir les usages des solutions numériques labellisées pour la prévention, l'accessibilité, la qualité, la sécurité et la coordination des prises en charge	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Taux d'établissements de santé et médico-sociaux ayant réalisé un exercice de crise</li><li>▪ Nombre d'établissement disposant d'un PCA et/ou d'un PRA ou d'un PCA et d'un PRA</li></ul>
3. Déployer et promouvoir un cadre propice à l'innovation	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Taux d'EHPAD ayant accès à des téléconsultations</li><li>▪ Taux d'ESMS Handicap ayant accès à des téléconsultations</li><li>▪ Nombre de parcours formalisés bénéficiant d'un outils numérique spécifique</li><li>▪ Nombre de personnels de santé formés ou sensibilisés au numérique en santé</li><li>▪ Nombre de projets innovants ou de recherche accompagnés</li><li>▪ Nombre de collectifs de soins accompagnés, formés, numérisés</li><li>▪ Nombre d'outils (ou projets) accompagnés au bénéfice de la population</li></ul>

Objectifs opérationnels à 5 ans	Indicateurs
<b>1- Sensibiliser et former les professionnels de santé à la cyber sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de sessions de formation/sensibilisation à la cyber sécurité réalisées</li><li>• Nombre de professionnels de santé bénéficiaires</li></ul>
<b>2- Prévenir et détecter les incidents de cyber sécurité et y remédier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'outils numériques régionaux homologués</li><li>• Offre de réponse à incidents de cyber, opérationnelle ? (oui/non)</li><li>• Taux de structures ayant souscrit à une offre de prestation d'accompagnement régional en cyber</li></ul>
<b>3- Organiser la continuité et la reprise d'activité afin de limiter les risques d'indisponibilité de l'offre de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'établissements de santé et médico-sociaux ayant réalisé un exercice de crise</li><li>• Taux d'établissements de santé et médico-sociaux couverts par un PCA/PRA</li></ul>

# Échanges / questions diverses

# Merci de votre attention

Pour toute question :  
[ars-reunion-prs@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-prs@ars.sante.fr)

